



Commune de
Dogneville



Communication de la Centrale Solaire des Bianlouts

Épinal, le 07/11/2024,

Objet : Actualités sur le projet de la Centrale Solaire des Bianlouts

Madame, Monsieur,

Le présent message a pour but de vous informer sur les travaux réalisés depuis les ateliers de concertation de mai 2024 concernant le projet de la Centrale Solaire des Bianlouts auxquels vous avez participé.

Rappel du projet :

Situé à proximité immédiate de l'aérodrome de Dogneville, le projet a pour but la création d'une centrale photovoltaïque d'une surface de 11,57 ha d'une puissance de 11,46 MWc. La production annuelle d'électricité par cette centrale de 13 GWh équivaut aux besoins d'environ 3 000 foyers tout au long de l'année, chauffage compris.

Projet solaire des Bianlouts Commune de Dogneville

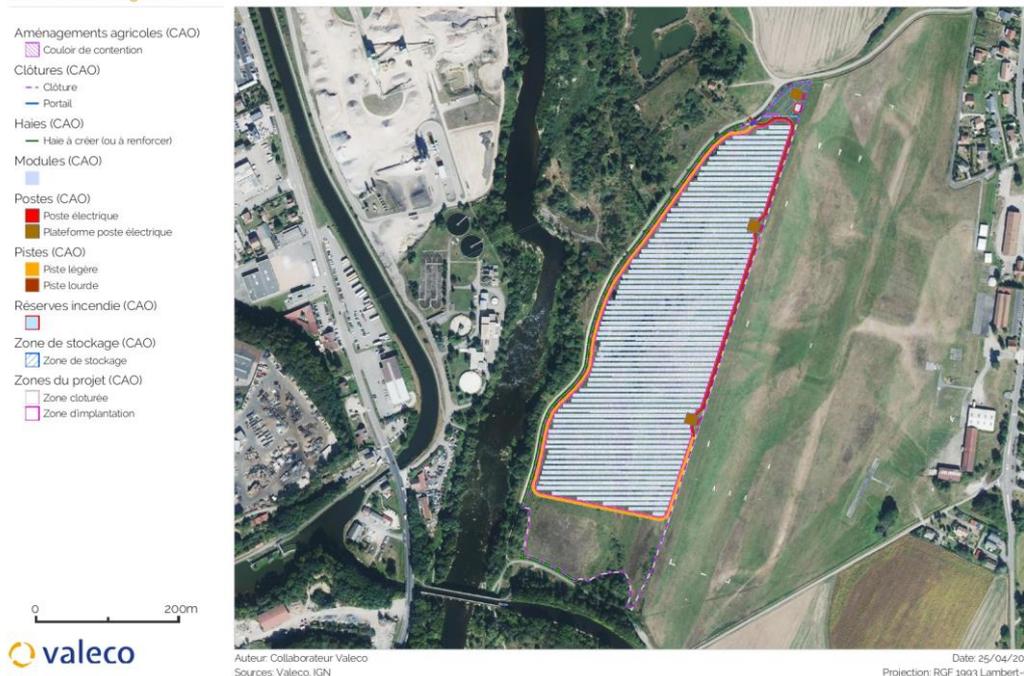


Figure 1 : Rappel de l'implantation envisagée

Le projet est porté par la société de projet CS des Bianlouts, dont les parts sont réparties entre :

- La commune de Dogneville (15%)
- Énergie partagée, plateforme de financement citoyen des projets d'énergie renouvelable (10%)
- Terr'EnR, Société d'Économie Mixte dédiée au développement des énergies renouvelables sur le territoire des Vosges Centrales (35%)
- Valeco, acteur privé dans le secteur des énergies renouvelables (40%)

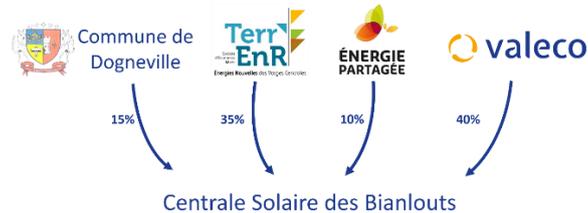


Figure 2 : Actionnariat de la société de projet

Le permis de construire a pu être déposé en ce début de mois de novembre 2024.

Mesures décidées :

Des mesures discutées lors des ateliers du mois de mai dernier ont été intégrées au dossier pour réduire les impacts du projet en ciblant au mieux les questions importantes pour les riverains. Les mesures incluent :

- **Des mesures d'évitement et de réduction des impacts sur le milieu naturel pendant la phase chantier**, telles que la lutte contre la prolifération d'espèces envahissantes qui peuvent être amenées sur le site par les engins de chantier, ou encore l'adaptation du calendrier des travaux pour éviter les périodes de nidification des espèces présentes.
- **La plantation de haies tout autour de la centrale.** À l'ouest, une haie qui se développera naturellement sans beaucoup d'intervention de l'homme sera plantée. Les espèces seront choisies pour leur bénéfice sur la faune présente (petits mammifères, passereaux, reptiles) et des espèces fruitières seront ajoutées. Les espèces à privilégier sont les suivantes :
 - Frêne élevé
 - Peuplier tremble
 - Merisier
 - Chêne pédonculé
 - Charme commun
 - Érable champêtre
 - Orme champêtre
 - Viorne lantane
 - Fusain d'Europe
 - Pommier sauvage
 - Prunier domestique
 - Poirier sauvage
 - Houx

À l'est, une haie plus légère sera implantée pour diminuer les risques de collision inhérents à la piste de l'aérodrome. D'autres espèces seront alors privilégiées :

- Prunellier
 - Aubépine monogyne/Epine blanche
 - Noisetier commun
 - Sureau noir
 - Genêt à balais
 - Eglantier
 - Cornouiller sanguin
 - Genévrier
 - Groseiller
 - Chèvrefeuille des haies
 - Troène commun
- **Des panneaux pédagogiques** seront installés autour de la centrale pour informer les passants sur l'histoire du site, notamment de l'aérodrome, et sur les énergies renouvelables. Un lien sera fait avec le projet Confluences, situé au sud de la centrale solaire des Bianlouts entre le canal de l'Est et la Moselle et visant à créer un espace naturel de loisirs pour les riverains. En discussion avec les riverains, il a été retenu les thématiques suivantes pour les panneaux :
1. Caractéristiques du parc solaire
 2. Barrage des 3 communes (Golbey, Chavelot et Dogneville)
 3. Biodiversité pont-canal/Moselle
 4. Moselle rivière sauvage
 5. Historique de l'aéroclub



Figure 3: Exemple du projet Valeco Les Ponts-de-Cé (49) : panneaux, aire de pique-nique et voie verte

A la fin des travaux de construction, la société du parc photovoltaïque se rapprochera d'une agence de communication locale pour reprographier les panneaux pédagogiques, préalablement validés par les riverains ayant manifesté un intérêt et la commune de Dogneville. Il est aussi envisagé une collaboration avec les enfants pour rendre le parcours ludique avec l'intégration de quizz, de QR code ou bien encore la mise en place d'une mascotte tout le long du parcours. Les emplacements suivants sont envisagés pour chacun des panneaux thématiques décrit précédemment.



Figure 4 : Localisation des panneaux d'information

- Les postes de livraison seront équipés d'un **bardage bois** pour favoriser l'intégration dans le paysage.



Figure 5 : Exemple d'un poste de livraison avec bardage bois

- **Une bourse aux arbres** sera proposée aux riverains ayant une visibilité sur la centrale. Des haies en fond de jardin ou des arbres financés par la société et plantés par un pépiniériste local pourront masquer la vue de la centrale et apporter une atmosphère plus verte aux habitants.
- Enfin, des **suivis des espèces** (flore, oiseaux, chauve-souris, insectes) seront effectués tout au long de la durée de vie de la centrale pour vérifier la pertinence des mesures mises en place et les adapter au besoin. Ces suivis serviront par ailleurs à alimenter les inventaires écologiques locaux.

Photomontages :

Des photomontages ont été réalisés depuis plusieurs points de vue pour permettre de se représenter l'impact visuel de la centrale avec les mesures prévues. Vous les trouverez annexés au présent-document.

Suite du projet :

A la suite du dépôt, le projet arrivera dans les mains des services de l'État qui l'étudieront et nous feront d'éventuelles demandes d'ajouts ou de modifications avant qu'il puisse être étudié en CDPENAF (commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) puis faire l'objet d'une enquête publique. En fonction des délais d'instruction du dossier, l'obtention d'une autorisation pourrait intervenir d'ici 2026.

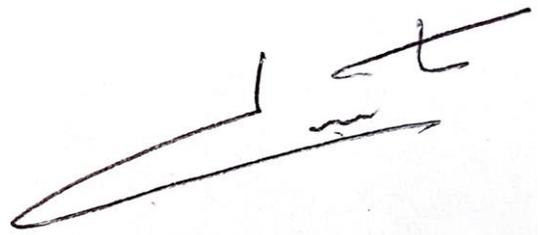
Des informations sur le financement citoyen du projet via Énergie Partagée vous seront communiquées dans les prochains mois et une réunion sera organisée courant 2025 pour permettre à chacun de s'impliquer dans le projet.

D'ici là, nous vous souhaitons une bonne journée.

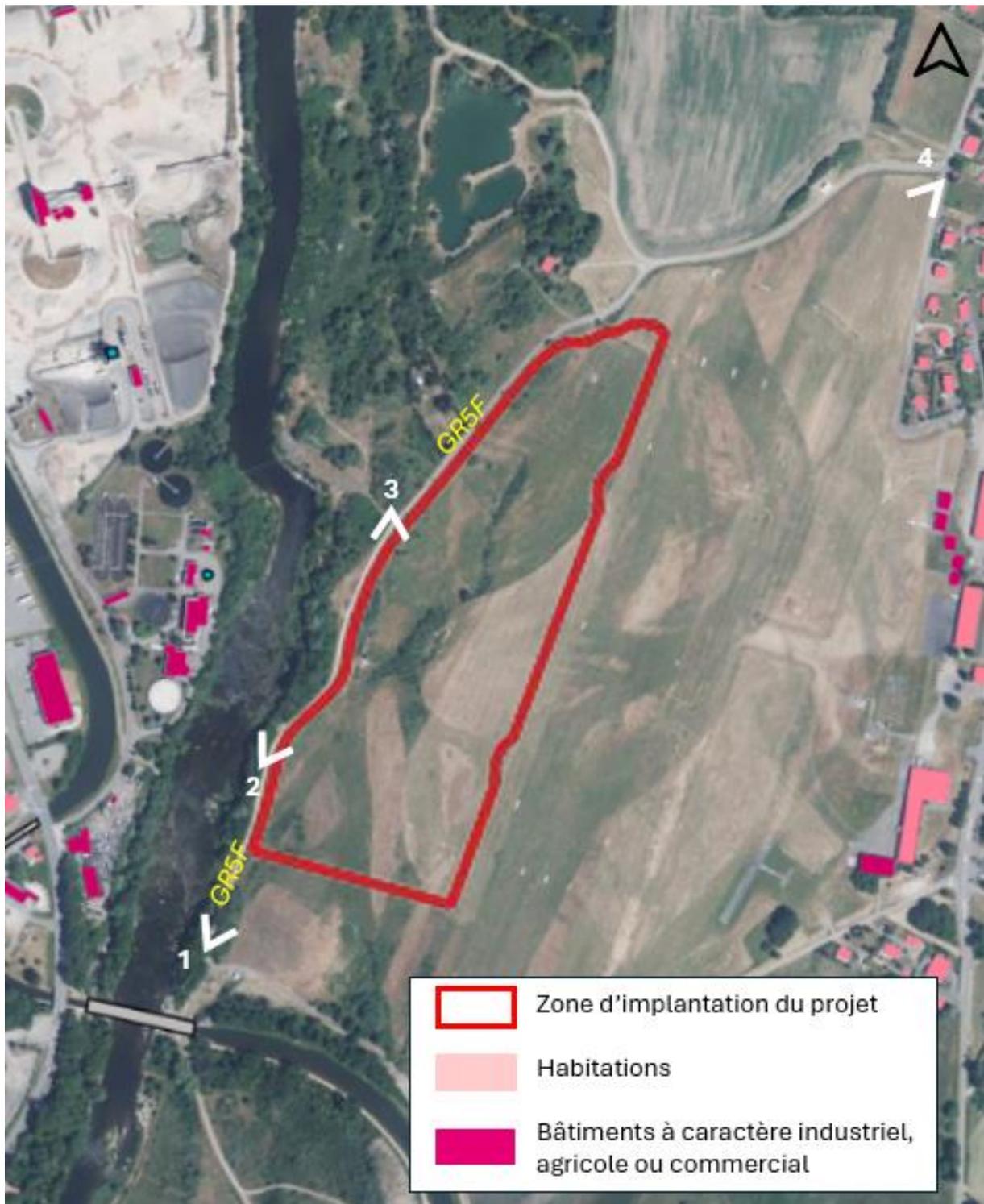
Bien cordialement.

Au nom de l'équipe de co-développement.

Bernard DOUTRES
Adjoint de DOGNEVILLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and several smaller, more intricate strokes on the right, including a prominent horizontal line that extends to the right.

ANNEXE : PHOTOMONTAGES



Localisation des 4 prises de vue



Prise de vue 1 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F au sud-ouest du site



Prise de vue 1 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F au sud-ouest du site, avec ajout de la centrale et de panneaux pédagogiques au photomontage



Prise de vue 1 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F au sud-ouest du site, avec ajout de la centrale, de panneaux pédagogiques et de plantations au photomontage



Prise de vue 2 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F à l'ouest du site



Prise de vue 2 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F à l'ouest du site, avec ajout de la centrale au photomontage



Prise de vue 3 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F à l'ouest du site, avec ajout de la centrale et de plantations au photomontage



Prise de vue 3 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F à l'ouest du site



Prise de vue 3 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F à l'ouest du site, avec ajout de la centrale au photomontage



Prise de vue 3 : vue vers le site de projet depuis le sentier GR5F à l'ouest du site, avec ajout de la centrale et de plantations au photomontage



Prise de vue 4 : vue vers le site de projet depuis les habitations au croisement des chemins du Xa et de la Gascade au nord-est du site



Prise de vue 4 : vue vers le site de projet depuis les habitations au croisement des chemins du Xa et de la Gascade au nord-est du site, avec ajout de la centrale au photomontage



Prise de vue 4 : vue vers le site de projet depuis les habitations au croisement des chemins du Xa et de la Gascade au nord-est du site, avec ajout de la centrale et de plantations au photomontage